

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2^{de} professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BAC PRO Maintenance et efficacité énergétique forme des techniciens spécialisés capables d'intervenir sur les systèmes thermiques et énergétiques en vue d'assurer leur maintenance et d'optimiser leur efficacité énergétique. Cette formation répond aux enjeux actuels de transition énergétique et de développement durable.

Les élèves acquièrent des compétences en : maintenance des systèmes énergétiques (entretien et dépannage des installations de chauffage, climatisation, ventilation et production d'eau chaude sanitaire), optimisation de l'efficacité énergétique (mise en œuvre de solutions pour réduire la consommation d'énergie), énergies renouvelables (intégration de technologies vertes), et respect des normes et réglementations (standards de sécurité, environnementaux et énergétiques).

Les diplômés seront capables de lire les plans d'une installation, recenser les éléments d'un circuit, analyser et diagnostiquer les problèmes, effectuer des mesures et les interpréter, réaliser des modifications de systèmes, arrêter et remettre en service une installation, assurer la maintenance préventive et corrective, et rédiger des comptes rendus d'interventions.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BAC PRO Maintenance et efficacité énergétique forme des techniciens spécialisés capables d'intervenir sur les systèmes thermiques et énergétiques pour assurer leur maintenance et optimiser leur efficacité énergétique. Cette formation de 2 à 3 ans répond aux enjeux de transition énergétique et de développement durable, en enseignant la maintenance préventive et corrective, le diagnostic d'installations, et l'intégration d'énergies renouvelables.

MÉTIER VISÉS

Technicien de maintenance thermique - entretien et dépannage d'installations de chauffage. Technicien en climatisation et ventilation - maintenance des systèmes de climatisation et ventilation. Technicien optimisation énergétique - réduction de consommation et amélioration des performances. Technicien énergies renouvelables - intégration de pompes à chaleur et panneaux solaires thermiques

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le technicien de maintenance et efficacité énergétique intervient sur des installations de tailles et types différents : appareils de climatisation, systèmes de chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire et traitement de l'eau. Il assure la mise en service, l'optimisation du fonctionnement et les opérations de maintenance corrective et préventive dans les secteurs résidentiel, tertiaire et industriel.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42761/>

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
NSF	227
ROME	I1308 - I1306
FORMACODE	22624 - 22635 - 24662
RNCP	42761

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 19/08/2026

Date d'échéance de la certification : 31/08/2031

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Dumont d'Urville - Laplace	LPO	Caen	Calvados (14)
GCN - antenne Caen Bâtiment	GRETA	Caen	Calvados (14)
Augustin Hébert	LPO	Evreux	Eure (27)
Thomas Pesquet	LP	Coutances	Manche (50)
Mézeray - Gabriel	LPO	Argentan	Orne (61)
GCN - antenne Le Grand-Quevilly	GRETA	Le Grand-Quevilly	Seine Maritime (76)
GRM - antenne le Grand-Quevilly	GRETA	Le Grand-Quevilly	Seine Maritime (76)
Schuman Perret	LPO	Le Havre	Seine Maritime (76)
GCN - antenne le Havre - Schuman	GRETA	le Havre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
 L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.